

# ORADÉA CAPITALISATION +



Oradéa Vie, assureur de référence sur le marché de la gestion privée et des plateformes CGPI, vous propose un contrat de capitalisation offrant différentes stratégies patrimoniales.

## UN CONTRAT PERSONNALISABLE

Une large gamme de supports avec près de 500 supports en unité de compte<sup>(1)</sup> (UC) sélectionnés :

- OPC et ETF<sup>(2)</sup>.
- OPCI, SCI, SCPI : 100 % du coupon distribué versement du coupon sur un support au choix.
- Près de 390 fonds ISR<sup>(3)</sup> (Investissement Socialement Responsable) labellisés et non labellisés.
- À partir de 1 000 000 €, référencement de produits sur-mesure<sup>(4)</sup> (produits structurés, fonds dédiés,...).

Les investissements en unités de compte présentent un risque de perte en capital.

## ACCESSIBLE AUX SOCIÉTÉS SOUMISES À L'IS\*

**Activité principale** : gestion de son patrimoine mobilier et immobilier (objet social : patrimonial)

**Associés de la société**<sup>(5)</sup>

- uniquement des personnes physiques,
- ou des sociétés non soumises à l'IS\* ,
- ou des sociétés soumises à l'IS\* dont les associés sont des personnes physiques ou des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu (IR).

**Le chiffre d'affaires**<sup>(6)</sup> (CA) « commercial » ne doit pas dépasser :

10 % x (CA + Produits Financiers + Plus-Values)

\*IS : Impôt sur les Sociétés

## SUPPORT SÉCURITÉ EN EUROS

Un fonds en euros avec une garantie égale aux primes nettes de frais versées<sup>(7)</sup>.

Support Sécurité en euros	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de rendement net <sup>(8)</sup>	1,28 %	1,13 %	1,13 %	1,88 %	3,10 %

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

## OFFRES BONUS

### Bonus sur encours

Part investie sur les supports en UC au 31/12/2024	Taux de majoration de la participation aux bénéfices de l'année 2024
Supérieure ou égale à 35 %*	+ 0,35 % minimum
Supérieure ou égale à 50 %*	+ 0,50 % minimum

### Bonus sur versement

Taux d'UC sur le versement	Taux de majoration de la participation aux bénéfices de l'année 2024 et 2025 sur la part euros liée au versement
Supérieure ou égale à 50 %**	+ 1,50 % minimum

**Les deux offres peuvent se cumuler sous conditions : soit un bonus max de 2 % avec 50 % UC \*\*\***

(\*) Voir conditions contractuelles au niveau des annexes à la NI.

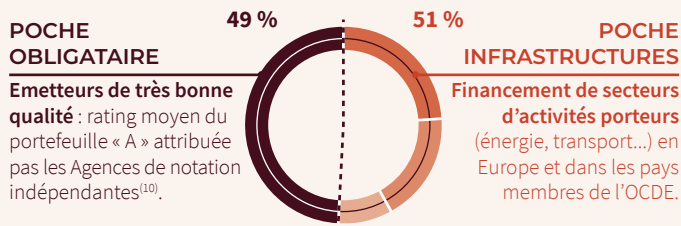
(\*\*) Voir conditions contractuelles au niveau des annexes à la NI. La majoration du taux de participation aux bénéfices ne sera pas accordée si la part du versement affectée sur les supports en UC est remise en cause lors de rachat ou arbitrage. Le capital racheté sur le support Sécurité en Euros (par rachat partiel ou total) ou arbitré ne bénéficiera pas de la majoration.

(\*\*\*) Sous réserve de stabilité du seuil d'UC tout au long de l'année.

(1) Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Note d'Information du contrat. (2) Les ETF (Exchange Traded Funds) sont des instruments financiers cotés en bourse permettant de reproduire en temps réel l'évolution d'un indice boursier. (3) <https://www.oradeavie.fr/fr/partenaire/nos-publications/reglement-sfdr-sur-publication-dinformatons-matiere-durabilite/> (4) Soumis à une étude de nos services. (5) La souscription est interdite si le ou les bénéficiaire(s) effectif(s) de la société prospect résident physiquement aux États-Unis. (6) Exclut du CA « commercial » : loyers et honoraires de prestations de services ou de conseils fournis aux filiales. (7) Capital net investi, hors frais sur versements, sur arbitrages et fiscalité applicable. (8) Le taux de rendement s'entend net de frais annuels de gestion, hors fiscalité applicable.

# 1<sup>ER</sup> FONDS EN EUROS THÉMATIQUE AUTOUR DE L'INFRASTRUCTURE

Le fonds en euros, **Sécurité Infra Euro**, assuré par Oradéa Vie<sup>(9)</sup>, ouvre de nouvelles opportunités en investissant dans des projets concrets sur la thématique de l'infrastructure.



■ Obligations de sociétés 49 %

■ Télécommunications 24 %

■ Transports (parkings, ports, ferroviaire) 18 %

■ Infrastructures de services (réseau d'eau, de chaleur, d'électricité) 9 %

Situation du portefeuille à la fin du 31/12/2023. La répartition indiquée est susceptible d'évoluer à tout moment.

**Les unités de compte présentent un risque de perte en capital<sup>(1)</sup>.**

**RENDEMENT 2023 : 3,50 %**

Taux de rendement annuel net de frais de gestion et hors prélèvement sociaux et fiscaux.

## RÈGLES D'INVESTISSEMENT

- Disponible en souscription<sup>(9)</sup>.
- Investissement plafonné à 30 % du contrat et maximum 1 million d'euros.
- Investissement minimum de 50 % en unités de compte
- Offre limitée<sup>(11)</sup>

## MODALITÉS DU CONTRAT

- Contrat à prime unique.
- Si un rachat intervient au cours des 4 premières années, le montant racheté sera diminué de la rémunération (intérêts crédités et participation aux bénéfiques et bonus) du support Euro afférente aux 12 premiers mois de la souscription. En cas de rachat partiel, la pénalité s'applique proportionnellement au montant racheté.

## CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT<sup>(12)</sup>

### Versements

- Versement initial : 500 000 € minimum
- Frais maximum sur les versements : 5 % du montant de chaque versement

### Frais d'arbitrages

- 0,50 % des sommes arbitrées (à ce taux s'ajoute 0,50 % pour un arbitrage provenant de la SCI Sogevimmo ou de la SCI Top Pierre)

### Frais de Gestion Libre

- Support Sécurité en euros : 0,72 % maximum /an
- Support Sécurité Infra Euro : 0,72 % maximum /an
- Supports en UC : 0,84 % maximum /an
- Supports SCPI : 1,193 % maximum /an

(9) Vérifier la disponibilité du support auprès de votre conseiller/interlocuteur habituel. Oradéa Vie se réserve la possibilité de suspendre les versements en entrée sur ce support à tout moment. (10) Fitch Ratings Ltd, Standard & Poor's, Moody's, selon classement à la date de parution. Notations attribuées par des agences indépendantes. (11) Dans la limite de l'enveloppe disponible. (12) Modalités et conditions tarifaires détaillées dans la Note d'Information du contrat. Oradéa Capitalisation + est un contrat de capitalisation assuré par Oradéa Vie.

## DOCUMENT PUBLICITAIRE SANS VALEUR CONTRACTUELLE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS UNIQUEMENT.

**Oradéa Vie** - Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro unique d'identification 430 435 669 - N°ADEME : FR231725\_01YSGB - Siège Social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92919 Paris La Défense Cedex - Réf. 006 - Avril 2024 - Copyright : iStock © Rudenkoi.